

PDDQ 2005 – Recommandations traitant d'efficacité énergétique et d'énergie

no_memoire	Organisme	No_recommandation	id_recom	page	Recommandation
340	Archibio	4	3484	23	Favoriser l'efficacité énergétique, l'utilisation de l'énergie éolienne, l'innovation en terme de matériaux, l'usage de matériaux et de produits sains, seront aussi des éléments incontournables pour une approche d'écoconstruction.
		8	4026	23	Le logement social et les coopératives d'habitation devront être des lieux à revisiter pour permettre de réaliser des logements à la fois abordables économiquement et construits selon les principes de construction écologique. L'efficacité énergétique et l'utilisation de la géothermie, pour ne nommer que ces deux éléments, devraient être incontournables.
474	Association des résidents et résidentes Lemoine-d'Iberville (ARLI)	24	2329	9	Adopter une politique énergétique qui prenne le virage de l'efficacité énergétique, des économies d'énergie et de l'utilisation des énergies vertes. Ceci doit s'accompagner d'un refus de développer les centrales thermiques et les centrales nucléaires
303	Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie (AQME)	4	3771	2	Arrimer la stratégie de DD à la stratégie énergétique
158	Association québécoise pour la promotion de l'éducation relative à l'environnement (AQPERE)	6	3573	8	Propose que l'efficacité énergétique soit placée au rang des priorités et que soit facilité l'accès aux citoyens à des mesures d'économie d'énergie (principe 12).
169	Chambre de commerce et d'industrie de Rouyn-Noranda	8	1885	10	Cette source d'énergie (hydraulique) devrait continuer à être priorisée et même en accentuer son développement afin de profiter de la conjoncture énergétique en Amérique du Nord, bien plus que le gaz ou le mazout.
110	Coalition intermunicipale pour la biodiversité des Hautes Laurentides	4	2692	5	Offrir des incitatifs à la population et aux entreprises pour qu'elles réduisent leur consommation énergétique et matérielle. durable.
364	Coalition Québec Vert Kyoto	2	3509	9	Que l'actualisation du Plan d'action québécois sur les changements climatiques 2000-2002 soit faite en consultation avec les intervenants impliqués dans le domaine énergétique et en matière de changements climatiques.
		9	3516	9	Que le Québec investisse en recherche et développement dans les domaines des énergies renouvelables, de l'économie d'énergie, de l'efficacité énergétique et des moyens de transports alternatifs moins polluants et de tout

no_memoire	Organisme	No_recommandation	id_recom	page	Recommandation
					autre technologie ayant pour objectif de diminuer les émissions des GES.
		10	3517	9	Que le Québec favorise le développement de l'éolien comme outil de lutte aux changements climatiques et en matière de sécurité énergétique. Pour se faire il devra se fixer d'ambitieux objectifs à court, moyen et long terme.
		11	3518	10	Que le Québec favorise le développement de la géothermie comme outil de lutte aux changements climatiques et en matière de sécurité énergétique. Dans un premier temps, il devrait mettre en place un programme similaire à celui de la province du Manitoba comprenant des objectifs chiffrés en terme d'économie d'énergie.
		12	3519	10	Que le Québec favorise le développement de l'énergie solaire comme outil de lutte aux changements climatiques et en matière de sécurité énergétique.
		13	3520	10	Que le Québec favorise par différents incitatifs le développement de l'énergie solaire passive comme outil de lutte aux changements climatiques et en matière de sécurité énergétique.
		14	3521	10	Le gouvernement devrait rapidement mettre en place une vigoureuse campagne d'éducation et de sensibilisation à l'économie d'énergie et à l'efficacité énergétique.
		17	3524	10	Que le gouvernement mette en place des mesures concrètes pour réduire la dépendance à l'usage des combustibles fossiles au Québec (infrastructure de transport en commun, véhicules écoénergétiques, etc.)
		19	3526	10	Que le gouvernement applique la recommandation du BAPE à l'effet que « Bécancour correspond à un choix de dernier recours dans la stratégie québécoise de réduction des gaz à effet de serre et dans la Politique énergétique du Québec [...] et applique un moratoire immédiat sur la construction de la centrale de Bécancour et ce, jusqu'à ce que les résultats de la Consultation générale et des audiences publiques sur le secteur énergétique au Québec soient connus
		20	3527	11	Que le gouvernement applique un moratoire immédiat sur l'appel d'offre de 350 MW et sur la balance de 450 MW d'appel d'offres potentiel et ce, jusqu'à ce que les résultats de la Consultation générale et des audiences publiques sur le secteur énergétique au Québec soient connus.
		21	3528	11	Que le gouvernement instaure un moratoire sur les projets comme Rabaska et Gros Cacouna et ce, jusqu'à ce que les résultats de la Consultation générale et des audiences publiques sur le secteur énergétique au Québec soient connus et tant qu'il n'y aura pas de plan de réduction des GES et de stratégie énergétique faisant consensus au Québec. En ce sens, aucun référendum local ne devrait permettre de décider des orientations d'avenir du Québec en matière d'énergie.
		24	3531	11	Que le gouvernement s'assure que le parc de véhicules automobiles du secteur public soit le plus éconénergétique possible.

no_memoire	Organisme	No_recommandation	id_recom	page	Recommandation
297	Collège Montmorency	7	3407	15	L'évaluation de la performance énergétique du bâtiment et la mise en place du projet d'économie d'énergie.
466	Comité condition féminine en développement régional de la Montérégie	16	2267	22	Le gouvernement devrait offrir un soutien technique et financier qui permette aux gens de développer une plus grande autonomie, soit au niveau énergétique (ex : géothermie), alimentaire (jardins communautaires ou approvisionnement bio auprès des fermes), en habitation (coopératives ou accès à la propriété), en transport (transport en commun, transport collectif en milieu rural) ou en emploi (soutien à l'entrepreneuriat, y compris l'entrepreneuriat féminin).
116	Conférence régionale des élus Abitibi Témiscamingue (CREAT)	26	1075	15	La province de Québec devrait se doter d'un plan d'efficacité énergétique et augmenter le nombre de mesures incitant une utilisation plus efficace de l'énergie. De plus, le gouvernement devrait inciter l'industrie à produire des biens qui utilisent efficacement l'énergie.
524	Conseil québécois du loisir	17	2478	18	Que soit abandonné de façon définitive le programme des Petites centrales parce que ce programme n'est pas une réponse valable aux besoins énergétiques du Québec et contribue à dégrader le milieu de vie et à créer des conflits d'usage.
219	Conseil régional de l'environnement et du développement durable de l'Outaouais (CREDDO)	4	620	4	"Établir des échéanciers en fonction des priorités établies (exemple : la protection des espèces vulnérables et menacées, le besoin d'établir des normes de construction plus vertes et efficaces énergétiquement, etc.)"
93	Corporation d'actions et de gestion environnementales de Québec (CAGEQ)	3	1647	4	«Faire en sorte que les équipements, les infrastructures et les bâtiments publics aient un meilleur rendement énergétique afin de réaliser des économies tout en réduisant la pollution de l'air».
174	Corporation des entreprises de traitement de l'air et du froid	6	3318	13	La stratégie de développement durable du Québec prévoit des mesures concrètes permettant de soutenir le développement de l'industrie de l'efficacité énergétique;
		7	3319	13	Parmi ces mesures, le gouvernement préconise la création d'un partenariat public privé (PPP) en efficacité énergétique, partenariat ralliant tous les acteurs concernés;
		9	3321	13	La stratégie de développement durable du Québec garantisse des mesures concrètes aux entrepreneurs pour favoriser la recherche et le développement en matière de nouvelles technologies écono-énergétiques (géothermie, solaire, cogénération, etc.);

no_memoire	Organisme	No_recommandation	id_recom	page	Recommandation
263	CRE Centre-du-Québec (CRECQ)	14	703	9	Selon le CRECQ, il est primordial de soumettre la future stratégie énergétique au respect de la législation et de la stratégie de développement durable qui seront adoptées, quitte à retarder de quelques mois l'adoption de la stratégie énergétique.
141	CRE Gaspésie Iles de la Madeleine	24	991	22	Adopter la stratégie de développement durable avant la stratégie énergétique.
260	Environnement Jeunesse (ENJEU)	48	3373	18	Le gouvernement ne devrait pas procéder à la réfection de la centrale Gentilly-2, mais investir dans l'efficacité énergétique et les énergies abordables et à faible impact environnemental;
501	Environnement Jeunesse Estrie (ENJEUE)	18	351	9	Poursuivre les actions en matière d'amélioration de l'efficacité énergétique et de la saine gestion de l'énergie de tous les bâtiments publics
		19	352	9	Établir une politique d'achat qui priorise l'équipement écoénergétique
		21	354	10	Encourager la conception, la construction et la rénovation écologiques des bâtiments publics, c'est-à-dire en incluant les notions de matériaux non-toxiques, d'efficacité énergétique et de toits végétaux
401	Équiterre (avec Greenpeace)	20	3838	20	Que le gouvernement instaure des mesures en vertu du principe utilisateur-payeur. Qu'elles incluent une surtaxe sur les véhicules qui consomment beaucoup d'essence, des frais d'immatriculation établis en fonction de l'efficacité énergétique des véhicules, et une redevance sur toute l'énergie consommée au Québec, incluant la biomasse (tel que prévu par la Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique).
		30	3848	25	Que parmi les indicateurs figurent : la quantité des émissions de gaz à effet de serre engendrée, puisque c'est une des menaces environnementales les plus importantes à l'heure actuelle. des indicateurs de la durabilité du mode de vie et des habitudes quotidiennes de la population, comme le nombre de kilomètres marchés ou parcourus en vélo à des fins utilitaires, le nombre de déplacements en transport en commun et le nombre de véhicules immatriculés. l'intensité énergétique de la production, la durabilité des retombées économiques locales ou le nombre d'entreprises possédant une certification environnementale reconnue.
		40	3858	29	Équiterre et Greenpeace croient qu'un budget annuel de 100M\$ serait le montant minimal pour que le Fonds vert puisse répondre aux besoins qu'il doit desservir. Que le budget soit réparti comme suit :

no_memoire	Organisme	No_recommandation	id_recom	page	Recommandation
					- 10M\$ pour le soutien à la mission des organismes à but non-lucratif qui oeuvrent dans le domaine de l'environnement ou du développement durable (OBNL-E-DD). - 15M\$ pour financer des campagnes menées par les OBNL-E-DD afin d'améliorer la durabilité de divers aspects de la société québécoise. - 25M\$ pour les municipalités, afin qu'elles puissent exécuter les multiples changements au niveau local qui seront nécessaires pour atteindre la durabilité et mettre en oeuvre des programmes d'efficacité énergétique sur leur territoire. - 25M\$ pour les divers ministères et organismes gouvernementaux pour la réalisation de leur plan d'action de développement durable. - 25M\$ pour les entreprises afin qu'elles réduisent leur empreinte écologique et augmentent leur degré de responsabilité sociale et d'écocoefficience.
42		3860	31		Que le gouvernement remplace l'Agence de l'efficacité énergétique par la Société des énergies vertes du Québec (SEVQ), un organisme chargé de : 1. L'élaboration et de la mise en oeuvre de programmes d'efficacité énergétique visant les consommateurs d'énergie de toutes les formes et de tous les secteurs; 2. La réalisation de nouveaux projets de production d'énergie à partir des filières renouvelables à impact minimal sur l'environnement (filieres vertes); 3. La préparation et la mise en oeuvre d'un plan d'action national de lutte contre les changements climatiques dont le gouvernement du Québec doit se doter. La SEVQ doit être financée par une redevance sur toute l'énergie consommée au Québec, tel que le permet la Loi sur l'Agence de l'efficacité énergétique, et doit être placée sous la responsabilité du ministère du Développement durable et des Parcs. Ce dernier pourra ainsi réunir dans une seule organisation l'expertise nécessaire au gouvernement du Québec pour devenir un leader des énergies vertes en Amérique du Nord et positionner favorablement ses entreprises à l'aide de programmes d'avant-garde en matière d'efficacité énergétique (incluant le secteur des transports), et ce, tout en réduisant ses émissions de GES.
360	Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec	1	3540	3	nous suggérons au ministre de procéder comme l'a fait récemment le ministre des Ressources naturelles, lors de la Commission parlementaire sur l'avenir et la sécurité énergétique. Dans un premier temps, avant d'entendre le public, la Commission a demandé à des « spécialistes » de faire le point devant elle sur quelques sujets plus pointus. Cette pratique a ainsi permis non seulement aux membres de la Commission, mais également à ceux et celles qui allaient y présenter un mémoire, de mieux développer leur vision et leur argumentation.

no_memoire	Organisme	No_recommandation	id_recom	page	Recommandation
518	Fondation Rivières	2	2514	25	Dans le principe 3 portant sur la protection de l'environnement, Fondation Rivières pense que le gouvernement du Québec doit inclure une mention claire référant à des mesures de protection de l'environnement et de développement énergétique propre, acceptées par la population.
156	Forum Jeunesse Côte-Nord	8	2895	7	«Mise en place d'un vaste programme d'efficacité énergétique résidentiel et industriel (notamment avec la modification des normes de construction) à la grandeur du Québec avec comme objectif 20 % d'économie d'énergie en cinq ans»
566	Gaz Métro	0	3998	0	Que le gaz naturel occupe une plus grande place dans le bilan énergétique du Québec. Le chauffage résidentiel, la cogénération, la desserte du territoire agricole, le transport public urbain et la valorisation des biogaz sont autant de pistes qui participeraient à mener le Québec vers un développement plus durable
		0	3996	0	Qu'assurer la sécurité des approvisionnements énergétiques du Québec soit partie intégrante de la politique de développement durable
577	Hydro-Québec	16	3029	10	Advenant que le gouvernement légifère sur les principes du développement durable, Hydro-Québec souligne qu'elle serait la seule entreprise commerciale dans le secteur de l'énergie au Québec à être soumise à cette nouvelle loi, induisant un traitement différent par rapport aux autres promoteurs du secteur énergétique en particulier et à ses concurrents de l'industrie en général.
533	Mouvement des Amis de la Rivière du Sud	1	761	5	Que le Gouvernement intervienne promptement pour corriger la situation à la centrale de Saint-Raphaël et qu'il oriente sa politique énergétique de façon à ce que l'énergie produite par toutes les petites centrales existantes ou à venir se fasse dans le respect de l'environnement et des communautés locales.
94	NA	2	2181	3	«Découlant principalement du Principe 2 (protection de l'environnement), le gouvernement du Québec doit prioriser d'abord l'efficacité énergétique, et ensuite l'usage des énergies renouvelables, telles les énergies éolienne, solaire et géothermique, à l'exemple du Manitoba, plutôt que la filière des hydrocarbures, celle du nucléaire et celle de l'hydroélectricité. Nul ne saurait prendre au sérieux la démarche du ministre si le gouvernement du Québec décidait d'agir autrement».
		5	454	3	Augmenter les normes d'isolation des résidences neuves de façon à ce qu'elles consomment moins d'énergie. Imaginez l'économie d'énergie qu'on aurait à l'heure actuelle si toutes les maisons construites depuis 10 ans (boom

no_memoire	Organisme	No_recommandation	id_recom	page	Recommandation
					de la construction résidentielle) étaient des maisons efficaces sur le plan énergétique. Il est plus que temps que les normes changent. Tout est en place pour le faire.
		7	2186	4	«[...] se fixer des objectifs ambitieux d'efficacité énergétique. Il faut par le fait même investir davantage dans les programmes de rénovation résidentielle et non dans des projets comme celui de la rivière Romaine, pour nommer celui qui fait aujourd'hui saliver les élus de la Minganie. De toute façon, le gouvernement du Québec n'a pas les moyens de réaliser de tels chantiers tout en agissant sérieusement dans l'amélioration de notre efficacité énergétique. Mieux vaut donc investir dans de petits projets moins coûteux, qui ont l'avantage d'être créateurs d'emplois à long terme et d'améliorer concrètement la qualité de vie de chaque citoyen».
		29	2566	10	Je suggère de mettre en place des programmes de subventions pour l'achat de panneaux d'énergie solaire, pour le chauffage géo-thermique, pour permettre de faire une évaluation de l'efficacité énergétique de nos demeures. L'énergie éolienne devrait être privilégiée pour fabriquer de l'énergie propre.
380	Option citoyenne et UFP	15	3633	18	que le gouvernement du Québec mette en place un programme d'inspection des véhicules automobiles usagés. Qu'il augmente substantiellement sa contribution au développement des transports collectifs à travers le Québec et qu'il renonce au prolongement de l'autoroute 25. Qu'il renonce à la construction de ports méthaniers et de centrales thermiques au gaz naturel et développe des programmes énergétiques en utilisant d'abord et avant tout les sources d'énergie les moins polluantes (économies d'énergie -négawatts-, éoliennes, géothermie, énergie solaire). Qu'il mette en place une politique de soutien à l'isolation des maisons et des logements et des mesures encourageant la réduction de la consommation d'énergie
517	Ordre des ingénieurs du Québec	2	911	5	L'Ordre recommande au gouvernement d'adopter un plan global d'efficacité énergétique, couvrant toutes les sources et toutes les utilisations.
		7	916	9	L'Ordre propose : l'établissement d'un canal de consultation et de débat publics permettant aux citoyens et aux divers groupes organisés de manifester leurs inquiétudes, leurs intérêts et leurs points de vue; ce mécanisme de consultation et de débat publics garantirait la transparence et l'équité des décisions gouvernementales, notamment en matière de politique de prix de l'énergie et de restrictions à la consommation énergétique;
		15	924	20	À l'échelle du Québec, l'Ordre des ingénieurs propose de : a) soumettre les schémas d'aménagement et les plans d'urbanisme à l'obligation d'intégrer des critères de développement durable, élaborés avec le ministère des Affaires municipales et des Régions; b) densifier le développement dans les zones urbanisées; c) protéger les zones agricoles et boisées, situées à proximité des zones urbanisées;

no_memoire	Organisme	No_recommandation	id_recom	page	Recommandation
					d) émettre des normes d'exploitation agricole et forestière, visant la régénération des sols et une production agricole saine; e) tenir compte de l'utilisation des sols dans l'évaluation environnementale des projets industriels et énergétiques.
		18	927	25	Par ailleurs, le gouvernement et l'industrie devraient étudier des avenues de réduction des émissions liées aux activités de distribution, notamment : a) l'utilisation accrue des biocarburants et de l'hydroélectricité dans le transport. Il convient cependant de s'assurer que le bilan énergétique et environnemental du processus de production et d'utilisation des biocarburants est positif; b) l'imposition de balises par réglementation (par exemple : restrictions à la circulation, contrôle des heures de livraison, etc.).
139	Rassemblement Jeunesse	8	1928	41	Mettre en place un vaste programme d'efficacité énergétique résidentiel et industriel (notamment avec la modification des normes de construction) sur tout le territoire du Québec, avec l'objectif de réduire de 20% la consommation d'énergie en cinq ans.
58	Société de Conservation des Îles de la Madeleine	2	581	8	Que l'adoption de la stratégie sur l'avenir énergétique du Québec soit reportée de manière à ce qu'elle soit adoptée postérieurement à la stratégie de développement durable au Québec
405	Société d'horticulture et d'écologie de Boucherville	15	433	3	Mettre en place des programmes sérieux d'efficacité énergétique avec déductions fiscales et autres encouragements monétaires (ex: financement pour introduire la géothermie dans les résidences).
257	Univert Cégep de l'Outaouais	5	590	3	"Efficacité énergétique: -En faire la priorité du gouvernement en matière d'énergie"
255	Vivre en Ville	21	177	22	L'éducation, l'information et la sensibilisation représentent des enjeux incontournables pour s'assurer de la compréhension, de la légitimité du plan, de la stratégie et des actions et de l'implication continue de la population, mais aussi pour outiller les décideurs actuels et futurs, peu importe leurs horizons, de tous les avantages associés au développement durable. Le développement durable ne s'arrête pas seulement à des enjeux écologiques. C'est

no_memoire	Organisme	No_recommandation	id_recom	page	Recommandation
					pourquoi nous proposons que d'autres actions soient également considérées dès maintenant dans ce plan. Par exemple : ☐ Investissement responsable ☐ Commerce équitable et politique d'achat éthique ☐ Politique énergétique, de localisation des grands équipements (modèle néerlandais ABC), politique familiale universelle, etc.